

## Journal des traducteurs Translators' Journal

**Cary, E. & Jumplet, R. W., Ed. La qualité en matière de traduction. Actes du IIIe Congrès de la Fédération internationale des Traducteurs. / Quality in Translation. Proceeding of the IIIrd Congress of the International Federation of Translators. Bad Godesberg. 1959. Oxford, etc., Pergamon Press, 1963. 14 x 21.5 cm. 544 pp., relié toile, £ 10. net**

Jean-Paul Vinay

---

Volume 9, numéro 1, 1er trimestre 1964

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1061085ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1061085ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (imprimé)

2562-2994 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer ce compte rendu

Vinay, J.-P. (1964). Compte rendu de [Cary, E. & Jumplet, R. W., Ed. La qualité en matière de traduction. Actes du IIIe Congrès de la Fédération internationale des Traducteurs. / Quality in Translation. Proceeding of the IIIrd Congress of the International Federation of Translators. Bad Godesberg. 1959. Oxford, etc., Pergamon Press, 1963. 14 x 21.5 cm. 544 pp., relié toile, £ 10. net]. *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, 9(1), 22-24. <https://doi.org/10.7202/1061085ar>

en 1952 par les soins de l'Institut de Traduction<sup>1</sup> maintenant épuisé, mais qu'on nous réclame assez souvent.

Je soumets cette double suggestion aux traducteurs qui aimeraient peut-être avoir, sous la forme commode d'un volume relié, l'essentiel de la pensée canadienne sur les problèmes multiformes de la traduction.

J.-P. VINAY



¶ Cary, E. & Jumpelt, R. W., Ed. *La qualité en matière de traduction*. Actes du IIIe Congrès de la Fédération internationale des Traducteurs. / *Quality in Translation*. Proceedings of the IIIrd Congress of the International Federation of Translators. Bad Godesberg. 1959. Oxford, etc., Pergamon Press, 1963. 14 x 21.5 cm. 544 pp., relié toile, £ 10. net.

Nous connaissions déjà une partie des textes rassemblés ici sous le titre qui exprimait l'essentiel des préoccupations du congrès de Bad Godesberg. *Babel* en avait donné les principaux et certaines communications avaient circulé sous forme polycopiée. Mais il était souhaitable que tous ces textes fussent réunis, pour mieux saisir les nuances de la doctrine de "qualité" que les traducteurs veulent faire sienne. La *Préface* de Pierre-François Caillé, nette et précise, prépare les voies de façon magistrale.

Le livre se divise en 5 parties, la Ière et la Ve donnant un compte rendu des séances du congrès (27 au 29 juillet) et de l'Assemblée statutaire (29 juillet au 1er août 1959). On pourra se reporter utilement aux rapports de P. Daviault et J.-P. Vinay pour le détail de ces réunions (*J. des Trad.* IV. 4 (1959) : 147-153). Les autres parties traitent (II) de l'enquête proprement dite sur la qualité en matière de traduction littéraire, (III) de la qualité en matière de traduction scientifique, et (IV) de divers sujets d'actualité.

Si l'on voulait résumer les démarches que nous proposent les collaborateurs de cette imposante somme, nous pourrions (en simplifiant un peu) établir une dichotomie placée sous le signe des deux "éditeurs", Edmond Cary et R. W. Jumpelt. S'ils expriment en effet un même souci, celui de la perfection du produit terminé — Cary pour les littéraires, Jumpelt pour les scientifiques — ils n'en diffèrent pas moins par le choix des moyens.

Cary, selon les termes mêmes de G. Mounin, estime que les multiples aspects de la traduction ne sont pas réductibles à l'unité d'une opération linguistique : "La traduction littéraire n'est pas une opération linguistique, c'est une opération littéraire"<sup>2</sup>. Jumpelt, qui n'a pas encore publié sa thèse<sup>3</sup>

(1) *Traductions. Mélanges offerts en mémoire de Georges Panneton*, édités par J.-P. Vinay, avec la collaboration de T. Taggart Smith, H. W. Mandefield, J. Darbelnet, J. Gaudefroy-Demombynes. Avant-propos de F. Vézina. Montréal, Institut de Traduction, 1952. [180 p., Notes, Glossaire et Index].

(2) Cité dans Mounin, G., *Les problèmes théoriques de la traduction*. Paris, Gallimard, 1963.

(3) *Die Uebersetzung naturwissenschaftlicher und technischer Literatur*. Berlin-Schöneberg, Langenscheidt, 1961. [Cf. compte-rendu dans *J. des Trad.* VIII-1 (1963) : 31-33].

à l'époque de Bad Godesberg, est déjà fortement attiré par une démarche moins intuitive, se prêtant mieux à l'application d'une méthodologie comparative et stylistique. Il appelle de tous ses vœux cette rigueur pour rendre enfin compte des cheminements de l'acte traducteur :

"The objective nature and distribution of the linguistic conversions involved in translating scientific material have yet to be investigated. Preferably, such an analysis should be supported by a statistical evaluation of a large corpus of comparative texts, but prior to sifting material statistically it will be worthwhile to establish categories of comparison, which approximate linguistic reality as closely as possible. This work remains to be done." (p. 272)

et ne craint pas de se déclarer en faveur des traducteurs-linguistes par opposition aux traducteurs-poètes (au sens grec du mot)

"Granting that each mode of translation constitutes, as Cary puts it, a method *sui generis* and that the question of a denominator common to all types of translation is ancillary, there are nevertheless several facts that favour description of translation in terms of *linguistics*." (p. 273)

On constate d'ailleurs que les traducteurs techniques ont surtout à l'esprit des problèmes de sémantique et de lexicologie : l'article de Günther Kandler est typique à ce point de vue. Il pose correctement le problème, mais ne s'y aventure pas. Il souligne plutôt les difficultés qui attendent le traducteur devant des termes techniques nouveaux, ce qui l'oblige à faire oeuvre de pionnier : "The translator's role is very often not merely that of a user of technical terms but rather that of a promoter of knowledge relating to technical concepts as used in different language communities and even that of an inventor of terms in one of these languages." (p. 296-297) D. G. Fry et A. Schorp (qui n'hésite pas à donner des exemples) sont parmi ceux qui optent le plus nettement pour une méthodologie de la traduction scientifique.

Dans la partie littéraire, où l'on joue plus serré, c'est évidemment le texte de Cary qui domine le débat et qui se lit le mieux. Il redit certaines des choses qu'il utilisera à des fins plus génétiques et historiques dans sa "Théorie de la traduction"<sup>4</sup>, mais en multipliant les références, les notes, les exemples. C'est un très beau texte (pp. 21-48). Les interlocuteurs qui prennent la parole à sa suite sont nombreux; leurs interventions sont souvent trop brèves pour qu'on puisse en tirer une philosophie — sinon qu'il est désirable qu'une traduction soit bien faite. Se détachent nettement (1°) G. Mounin (50-57) qui a des arguments de poids en faveur d'une méthode *scientifique* de traduction, qui réhabilite les "procédés" connus (mais empiriquement), pratiqués (mais honnis), et en fait une véritable science. Dans ce texte en particulier, je me sens très près de la pensée de Mounin. (2°) Jean Ure (*Types of Translation and Translatability*, pp. 136-146), et (3°) la conférence de Jean Dutourd (pp. 233-240).



(4) Cf. *J. des Trad.* VII.4 (1962): 118-127 et VIII.1 (1963): 3-11.

Peut-on résumer davantage cette double démarche : la traduction relève-t-elle de la création littéraire ou de la démarche scientifique ? Je crois qu'au fond, tout le monde est d'accord sur le but, sinon sur la façon d'y parvenir. La grande divergence est donc dans les moyens. Or, celui qui traduit sous le coup de l'inspiration s'enferme dans sa chambre, et nous montre le produit fini : on ne peut pas en tirer une démonstration. Le théoricien de la stylistique comparée, le linguiste pour tout dire, démonte au contraire ses opérations sous nos yeux. Nous pouvons le suivre à chaque pas. Les exemples abondent et peuvent être démontés en éléments constitutifs, puis remontés en blocs unitaires. Les collaborateurs de l'enquête sur la qualité étaient presque tous du premier type, enfermés dans leur cabinet de travail : ils ne pouvaient pas nous convaincre en quelques lignes de la légitimité de leur démarche. D'où un certain sentiment de vide, une insatisfaction qui nous laisse sur notre faim.

On relèvera de nombreux titres d'ouvrages sur la traduction dans les notes de l'article de Cary, et dans les "References" citées par Jumpelt, pp. 277-281. La liste des membres du congrès (pp. 531-544) sera également utile à ceux qui désirent entrer en contact avec les traducteurs des différents pays.

J.-P. VINAY, Montréal



¶ DICTIONNAIRE DES NOMS DE LIEUX DE FRANCE, par Albert Dauzat et Charles Rostaing — 1 volume relié pleine toile (13,5 x 20 cm), 738 pages. Paris, Larousse; Collection des Dictionnaires du langage, 1963.

---

Il aura fallu près de vingt ans au regretté Albert Dauzat et au continuuateur de son oeuvre, Charles Rostaing, pour établir ce passionnant DICTIONNAIRE DES NOMS DE LIEUX DE FRANCE que la Librairie Larousse vient de faire paraître dans la Collection des Dictionnaires du langage.

Le premier souci du toponymiste est en effet, à partir de la forme actuelle du nom de lieu, de recueillir le plus possible de formes anciennes et le plus anciennes possible, ce qui suppose un long effort de recherche patiente et malaisée. Une fois recueillies les formes les plus anciennes d'un toponyme, il s'agit de les interpréter en tenant compte à la fois de l'évolution dialectale, de l'histoire du pays et de la position topographique. On comprend, dès lors, l'importance capitale qu'occupent, dans cette recherche, la connaissance et l'exploitation des archives qui fournissent des formes souvent énigmatiques et parfois contradictoires.

Ce qui différencie tout d'abord le DICTIONNAIRE DES NOMS DE LIEUX DE FRANCE de ceux qui l'ont précédé, c'est évidemment qu'il se présente sous la forme d'un dictionnaire et non d'un répertoire historique et systématique, d'où une très grande facilité de consultation. Chaque article comprend d'abord la forme moderne, officielle, du toponyme considéré, puis sa localisation départementale, ensuite les formes anciennes datées, du moins la plus ancienne connue et, éventuellement, celles qui peuvent expliquer l'évolution ultérieure du terme, enfin l'interprétation philologique de ces formes.